



# BASSINS

## Compléments au rapport de la CoGes en plénum le 22.6.2021 Comptes 2020

La Municipalité a bien lu le rapport de la commission de gestion 2020 au sujet des comptes 2020.

Des explications sont plus que nécessaires pour répondre aux arguments de la commission.

Le rapport est peu explicite et demande de ne pas se perdre en détail pour sensibiliser la majorité du Conseil

### **Les visions que la commission de gestion veut vous faire prendre, dépassent ses compétences.**

C'est aux nouvelles autorités de présenter leur plan de législation, leur plafond d'endettement et mentionner au travers du budget comment arriver à être dynamique.

Il est important de porter à la connaissance des conseillers communaux, que de longues discussions ont été faites au sujet d'où avait bien pu passer les plus de 600'000 CHF de bénéfice ?

Est-ce dans les poches du Syndic, des Municipaux ?

La question de la liquidité a déjà été expliquée mais visiblement pas comprise, puisque nous rappelons que la présidence de la commission de gestion a demandé des cours car la commission posait des questions de savoir où les 600 et quelques milles francs étaient dans les comptes communaux.

La réponse est que la trésorerie a permis d'anticiper les créanciers.

92	PASSIF	17'557'611.52	18'036'968.73
920	ENGAGEMENTS COURANTS	870'540.30	1'532'777.28
9200	Créanciers	870'540.30	1'532'777.28
9200.1	Créanciers	823'555.80	1'454'213.30

Différence par rapport à 2019 :

**630'657.50 CHF.** cqfd

A la vue des sommes inscrites dans les fonds et sachant que toutes les actions ne peuvent pas être entreprises au même moment, la remarque de la commission est dénuée de fondement.

C'est une tentative de déstabilisation et qui n'est pas cohérente car il y a 3 ans lorsqu'un autre municipal des finances avait présenté les fonds détaillés, il y avait une folle unité.

Juste une envie de trouver un pou dans le jardin de la Municipalité.

**Alors plutôt que de longs discours, la Municipalité demande de ne pas tenir compte de cette observation qui n'a de surcroît aucune influence sur les comptes 2020.**

**Nous demandons donc à la Majorité du Conseil de ne pas tenir compte des observations sans conséquence de la commission de gestion et d'accepter les comptes avec le chiffre juste sot 1'041.28 CHF.**

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic

Didier Lohri